

Le Réveil



Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 30, rue Pasteur, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

De l'Empire à la Monarchie



Le grand organe des modérés : le Temps, écrivait ces jours-ci : « On n'a pu, au lendemain de la guerre, après cinq années pendant lesquelles les partis politiques avaient disparu ou sommeillé, tenté de grouper le plus grand nombre possible de citoyens sous un programme général. Il faut, l'an prochain, année d'élections, apporter aux électeurs des programmes plus substantiels. »

C'est la pensée du public. Lorsque les électeurs votent, ils donnent un mandat à leurs élus ; ils les chargent de défendre leurs droits et leurs intérêts. C'est pourquoi il faut des partis et des programmes bien déterminés.

Une vérité si simple ne peut rencontrer d'adversaires que parmi ceux qui n'ont que des ambitions à défaut de programmes ou qui dissimulent le but de leur politique.

Dans le Nord, les élections sénatoriales ont incité les partis à se reclasser, sauf le parti réactionnaire qui veut s'obstiner dans la confusion. Pour lui, pas de programmes, pas d'engagements, pas de liste de candidats.

L'intention est évidente : dissimuler le projet de démolir la République.

Déjà nous avons vu les notabilités du parti réactionnaire se mêler aux Etats-Généraux organisés par des royalistes notoires et cette campagne monarchiste s'est affirmée par la transformation du **Télégramme**, par la récente manifestation à Lille des camelots du Roy ; elle complète son couronnement dans l'élection de M. Pichon, président du conseil d'administration de la **Dépêche**.

Cela n'étonne personne. Les traditions monarchistes sont celles de la famille Pichon. On sait que M. Charles-Ignace Pichon, député du centre-droit sous le Roi Louis-Philippe et sous l'Empire, zélé défenseur au Corps Législatif du pouvoir temporel des papes, fut appelé par la faveur de l'Impératrice, alors toute puissante, à prendre le portefeuille de Ministre des Travaux Publics le 15 mai 1870, après le plébiscite qui rapéçait le pouvoir de Napoléon III. Ministre du cabinet Ollivier, M. Charles-Ignace Pichon a sa part de responsabilité devant l'histoire. Il fut de ce gouvernement qui déclara la guerre contre l'Allemagne, pour que l'Impératrice eût « sa guerre ».

Le peuple n'a point oublié, lui, ce mot terrible de M. Thiers, le 15 juillet 1870 : « Nous avons la guerre par la faute du cabinet. »

Lorsque les désastres inévitables se précipitèrent, après Sarrebrück, après Wissembourg, le Corps Législatif renversa le ministère de la défaite, le 9 août 1870, par un ordre du jour stigmatisant l'incapacité ministérielle :

« La Chambre, décidée à soutenir un cabinet capable d'organiser la défense nationale... »

Ce soir-là, la France pleurait sa honte et M. Charles-Ignace Pichon n'était plus ministre.

On n'a plus revu M. Emile Ollivier, ni l'Impératrice. Mais on a revu M. Charles-Ignace Pichon. L'Empire enseveli sous les ruines de la France, il redevenu royaliste. Elu le 8 février 1871, le 21 septembre 23, à l'Assemblée Nationale il n'eut pour nulle gens à réparer dans la vie publique.

Ni les tristesses de l'invasion, ni les malheurs de la France vouée par la faute du gouvernement impérial à la défaite et à la guerre civile, ni le souvenir d'une souveraineté qui l'avait sorti de l'ombre, n'empêchèrent le député Pichon de siéger à la droite royaliste et de réclamer le retour des Princes.

Il connut en janvier 1879 un échec retentissant aux élections sénatoriales, mais le parti monarchiste le représenta encore à la Chambre où il demeura un des derniers soutiens du Trône et de l'Autel.

On comprend pourquoi M. Jean Pichon n'a pas cité une seule fois le mot République dans sa profession de foi et pourquoi la Fédération Républicaine du Nord n'a pas admis M. Pichon sur sa liste.

Les Flamands, gens de bon sens, savent bien que M. Pichon représente toujours les idées arriérées de la monarchie et ils ont compris que son crédit était désormais sans valeur à voir des efforts inutiles qu'il a fait pour recueillir en sa personne la « candidature officielle ».

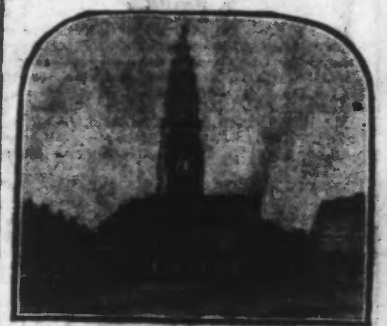
Il y a des modérés, en Flandre, mais ils savent que la République leur donnera la paix et la prospérité et c'est à des hommes, indiscutablement attachés au régime, qu'ils confieront le soin de veiller sur leurs intérêts légitimes.

L'Empire, la monarchie n'évoquent que le souvenir des années terribles, des guerres et des querelles civiles. Le nom de Pichon est trop mêlé à tout ça pour qu'il ne rentre pas dans l'oubli.

Eng. GUILLAUME.

Le Beffroi d'Arras va être reconstruit

IL FAUDRA SEPT ANS POUR MENER A BIEN CETTE ŒUVRE CONSIDÉRABLE



LE BEFFROI ET L'HOTEL DE VILLE D'ARRAS, IL Y A QUATRE ANS

Il serait fastidieux de parler à nouveau « de nos ruines, de nos monuments et des superbes édifices qui naissent et rennaissent de notre effort de reconstruction. » C'est un cliché usé qui ne peut plus servir même pour du réchauffé. Arras est désormais connue dans toute la France comme d'une foule de touristes étrangers et chacun est fixé sur son avis.

Signalons cependant une nouveauté : Arras n'a plus de Beffroi. Avec la fin de l'année, ses derniers vestiges ont été rasés et il n'en reste plus que les fondations découvertes et mises au jour par les terrassiers. Désormais, une haute palissade enveloppera l'emplacement sur lequel s'élevait ce témoin vigoureux de l'histoire, ainsi que l'ancien Hôtel de Ville de la Capitale de l'Artois. Des années durant, à partir d'aujourd'hui, nous aurons cette vaste palissade que le temps et la pluie saliront et que les altitudes couvriront de papiers de réclamés et d'annonces de spectacles.

Signalons cependant une nouveauté : Arras n'a plus de Beffroi. Avec la fin de l'année, ses derniers vestiges ont été rasés et il n'en reste plus que les fondations découvertes et mises au jour par les terrassiers. Désormais, une haute palissade enveloppera l'emplacement sur lequel s'élevait ce témoin vigoureux de l'histoire, ainsi que l'ancien Hôtel de Ville de la Capitale de l'Artois. Des années durant, à partir d'aujourd'hui, nous aurons cette vaste palissade que le temps et la pluie saliront et que les altitudes couvriront de papiers de réclamés et d'annonces de spectacles.

Mais il en est ainsi de certaines destinées et c'est là sans doute celle du Beffroi de notre ville. Il faut attendre sept ans, espérons-le, tous les villages des alentours seront reconstruits, le riche bassin-bouffier aura pris un essor nouveau et des villes nouvelles pourront revendiquer la faveur de devenir à leur tour capitale du Pas-de-Calais. Le Beffroi nouveau d'Arras sera comme le couronnement de cet effort de reconstruction. Une bonne cité de Robespierre pourra alors revenir à ses vieilles habitudes traditionnelles. Sa vieille population de marchands et d'artisans aspire à la tranquillité et au silence. Elle craint le bruit des machines et le développement industriel. Elle veut avec terreur se développer les faubourgs populaires où s'élabore une démocratie nouvelle plus audacieuse. Elle est gênée par cet appoint considérable de travailleurs étrangers ; par lors ces architectes, ces métteurs, ces ouvriers, ces entrepreneurs par cette circulation automobile intense et ces gros camions qui font frémir ses vieux pavés. Elle veut vivre paisiblement et elle désire placer au centre de son patrimoine le beffroi séculaire surmonté du symbole de la force-vigilante : le lion d'Arras.

Puisse le bon vieux temps revenir pour les Arrageois — puisqu'ils y tiennent — et que la paix soit en leur séjour.

MON CINÉ

A un dictateur

C'EST une bien louable initiative qu'a prise notre vieux « Réveil » de constituer le Bloc contre la Vie Chère, instituer une enquête sur les causes de l'inflation et les remèdes qui conviennent, est une tâche qui s'impose à ceux qui, comme nous, croient que la France a un autre rôle à remplir de chanter les louanges des gens en place et, pour le surplus, de mettre sur le compte de la fatalité, des phénomènes qu'une organisation rationnelle modifierait profondément.

Pourtant, il serait injuste de ne pas rendre à César ce qui est à César et au gouvernement bloc national que nous subissons ce qui leur appartient. Depuis trois semaines il a découvert que le prix des denrées monte aussi vite que la Seine et il a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient ; il a nommé une Commission. Il a même fait plus ; il a nommé un fonctionnaire que l'on a bien voulu qualifier de « dictateur ».

M. l'intendant général Imbert est donc dictateur contre la vie chère. Il s'est plu à faire aux journaux des déclarations qui éclairaient d'un jour aveuglant ses intentions et les résultats qu'il se propose d'atteindre : « Il va s'attaquer, dit-il, aux « circonstances » qui font grimper le prix des pommes de terre et du bestiaux. »

Comment va-t-il mener son attaque ? Par quels moyens va-t-il se rendre maître des « circonstances » ? M. l'intendant général ne le dit pas. Il garde jalousement son secret ; mais sans aucun doute a-t-il son plan, comme l'Etat-Major avait le sien en 1914, qui consiste à régler jusqu'au Pyrrhées au feu les faits, pour mieux prendre son élan.

Pourtant, si M. l'intendant général Imbert voulait m'écouter, il aurait vite remporté la victoire, sans attendre d'une bataille de la guerre providentielle le succès contre les marchands.

Que M. le dictateur contre la vie chère donne simplement des ordres pour la construction de trente deux mille poteries et qu'il fasse monter un de ces appareils sur la Grand-Place de chacune des trente deux mille communes de France. Cela fait, il pourra attendre avec confiance, les événements ; les consommateurs se chargeront de fournir la corde dont le nœud coulant fera plus pour refréner les appétits de la Mercantia que toutes les lois, décrets, règlements, et autres balayages.

M. YERMESSEN.

NOTRE PROGRAMME

pour le Bloc contre la Vie Chère

NOTRE journal, mettant ses moyens d'action au service des populations de la région du Nord, cruellement atteintes par la hausse des denrées et de toutes choses, leur offre de constituer le **BLOC CONTRE LA VIE CHÈRE**.

Ce ne sera ni un parti, ni une association ; ce sera, grâce à vos efforts, un mouvement populaire qui doit être général et assez puissant pour atteindre la vie chère dans ses origines et pour amener les pouvoirs publics à agir.

Voici notre programme :

I. Demander d'abord aux **CONSUMMATEURS** de dresser avec nous le **BILAN DE LA CHERTE DE LA VIE** à l'heure présente. C'est au public que nous nous adressons pour qu'il nous indique les hausses excessives, dans chaque coin de notre région. Nous publierons, avec les réserves de discrétion qui s'imposent, les lettres qu'on nous adressera à condition qu'elles comportent des précisions, des chiffres, que nous vérifierons. Nos enquêtes porteront sur tous les points qui nous seront signalés. L'impartialité la plus absolue sera notre règle, car notre but unique est de déterminer la position vraie de la crise de vie chère.

II. Demander ensuite aux **PRODUCTEURS** de déterminer les raisons et l'importance de l'augmentation de leurs produits. Sans aucune idée préconçue nous publierons les explications des producteurs qui, on l'oublie souvent, sont eux aussi en proie à la cherté des matières premières, à la difficulté d'alléger leurs prix de revient des droits de douane, des impôts, des transports, etc. Nous demanderons aux agriculteurs, aux fabricants, les détails qu'ils pourront nous donner et les revendications qu'ils formuleront.

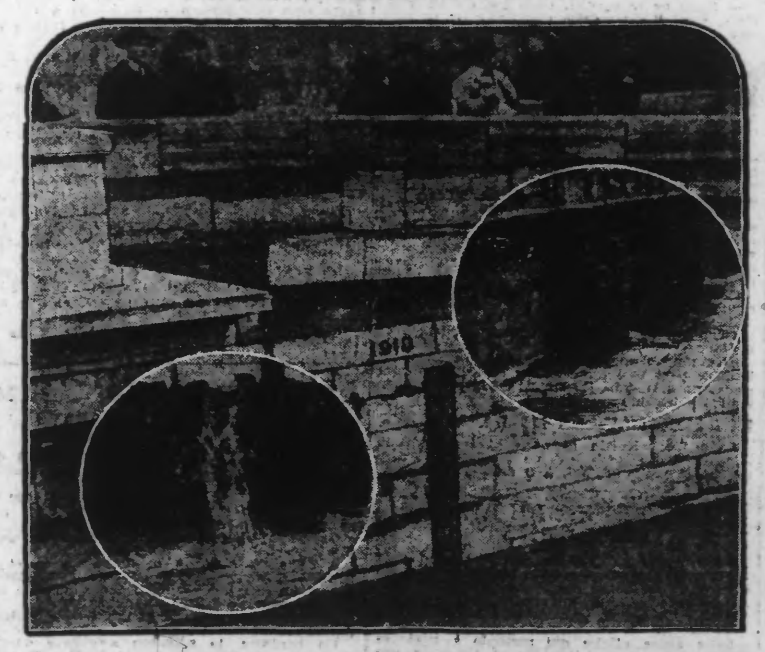
III. Demander enfin aux **INTERMÉDIAIRES** (commerçants, coopératives, transporteurs, grossistes, revendeurs des marchés, etc.) comment ils ajustent leurs prix de vente entre les producteurs et les consommateurs et ce qui entrave leur bonne volonté. Là aussi, des malentendus doivent être dissipés et l'intermédiaire n'est pas le spéculateur. Celui-ci se distingue quelque part. L'intérêt général veut qu'on le découvre.

IV. Quand nous aurons pu établir cette **ENQUÊTE GÉNÉRALE SUR LA CHERTE DE LA VIE DANS LA RÉGION DU NORD** que l'initiative du public doit bien faire puisque les pouvoirs publics n'ont pas osé faire celle qu'éprouve dans le pays, nous en porterons **LES RESULTATS ET LES CONCLUSIONS** à la connaissance du Parlement, des Conseils généraux et des administrations officielles.

V. Notre **BLOC CONTRE LA VIE CHÈRE**, représentant la masse des populations laborieuses de notre grande région, aura, en dernier lieu, à suivre les réponses et l'action des pouvoirs responsables, en conformité des suggestions qui leur auront été présentées. Il ne suffit pas de nommer des commissions et de faire des rapports. Le prix de la vie ne baissera que si une pression énergique est faite. Le public est en droit d'exiger qu'on l'accomplisse.

A Tous, nous demandons :
Êtes-vous partisan ou adversaire du BLOC CONTRE LA VIE CHÈRE ?
Nous allons voir.

La Seine monte, monte toujours



La crue de la Seine continue à prendre d'inquiétantes proportions et menace d'atteindre à Paris et dans sa banlieue le niveau de cette désastreuse de 1910. Déjà le Zouave du Pont de l'Alma a de l'eau jusqu'au ventre et l'inondation des quartiers voisins du Havre se manifeste de plus en plus fortement ainsi qu'on s'en convainc par ce qu'on voit dans le canal de l'Alma. (Photos Branger et Mennel)

VOLEUR DANS LE PAS-DE-CALAIS IL FUT ARRÊTÉ A PARIS

Paris, 3. — Sur mandat du Parquet de Béthune Stanislas Survala, 26 ans, sujet polonais, garçon de café, demeurant 74, Quai de l'Hôtel de Ville, a été arrêté et envoyé au dépôt pour vols.

LIRE EN QUATRIÈME PAGE

Le Réveil du Cinéma

Le Réveil Agricole

POUR UN RETOUR DES TSARS EN RUSSIE

Londres, 3. — Selon un article du « Daily Express », une organisation secrète royaliste russe a été formée, avec l'objet de rétablir la monarchie russe et de placer le grand-duc Cyrille sur le trône. Cette organisation aurait des ramifications dans le monde entier. C'est elle qui serait responsable de la révolte des troupes rouges en septembre. Le grand-duc aurait adressé une proclamation aux ouvriers et aux paysans de Russie.

UN COMPLÔT AU HANOVER

Berlin, 3. — Un nouveau complôt communiste contre M. Noke, a pu être déjoué au Hanover. Vingt-trois personnes ont été jusqu'à présent arrêtées sous l'inculpation d'avoir participé au récent complôt contre M. Noke.

Pour les Locataires

Pas d'expulsion à craindre avant 1926

M. le Ministre de la Justice vient d'adresser aux Présidents des Cours d'appel et aux Procureurs généraux une circulaire qui complète et confirme les renseignements que nous avons donnés ici, en commentant la nouvelle loi sur les loyers.

Tous les locataires de bonne foi sont admis, dans toutes les communes des Régions libérées, sans qu'il puisse être question de forclusion, à réclamer le bénéfice de la prorogation, **JUSQU'AU 31 JANVIER 1926**.

Aucune mesure d'expulsion ne pourra être exercée, jusqu'à cette date, contre les locataires payant régulièrement leur loyer et remplissant toutes les obligations de leur bail, écrit ou verbal.

De plus, si leur loyer a été abusivement majoré, c'est-à-dire dans une proportion supérieure à 70 %, depuis la loi du 6 juillet 1923, les intéressés pourront réclamer à leur propriétaire le remboursement du trop perçu et, s'ils n'ont pas encore payé, ils sont en droit d'opposer à ses exigences une fin de non-récevoir.

« Le locataire bénéficiaire d'une prorogation conventionnelle ou judiciaire expirant au 1er janvier 1926, peut en demander une nouvelle jusqu'au 1er janvier 1926. »

La seule condition qui lui est imposée, c'est de formuler sa demande trois mois avant le 1er janvier 1926. »

Il résulte, du reste, des discussions au Parlement, que l'intention formelle du législateur est d'accorder à tous les locataires de bonne foi une prorogation, pourvu qu'ils la demandent dans les trois mois de la promulgation de la loi nouvelle, c'est-à-dire avant le 29 mars prochain.

Dans sa circulaire, le Ministre de la Justice fait clairement entendre qu'aucune expulsion n'est plus permise « pour le plus grand bien de la paix sociale ».

C'est ce que nous avons toujours réclamé, dans les mêmes termes.

Pour venir tardivement, la loi fixant le régime des loyers marquant un progrès indiscutable, aux effets heureux pour nos régions ravagées.

E. POLVENT.

Qui sera chef de l'Etat-Major général ?

Paris, 3. — On se préoccupe, dans les milieux militaires, de la désignation du général qui, des deux chefs de l'Etat-Major, devra être nommé chef de l'Etat-Major général. Les candidats sont : le général Weygand, qui a été nommé chef de l'Etat-Major général, le général Foch, qui a été nommé chef de l'Etat-Major général, et le général Besson, qui a été nommé chef de l'Etat-Major général.

LE « PÈRE JANVIER » A ÉTÉ ASSASSINÉ

Bourg-en-Bresse, 3. — A Saint-Dier-d'Autricourt, petite commune de l'Ain, un drame vient de se dérouler dans les circonstances suivantes :

Selon une vieille coutume, les jeunes gens font, en fin d'année, des déguisements au père Janvier, offrir des noisettes et des bonbons dans les fermes.

Le jeune Albert Mercier, âgé de 15 ans, accompagné de deux camarades, s'était rendu ainsi chez M. Bourdon, âgé de 37 ans, cultivateur. En les apercevant, ce dernier sortait, armé d'un fusil, et, s'écriant, tirait sur eux.

Le petit Mercier fut tué sur le coup. Le jeune Albert fut blessé et se réfugia dans la ferme voisine. Le père Janvier fut retrouvé mort, et sans se préoccuper de sa victime.

L'assassin est père de six enfants.

Le député Léon Pasqual Chevalier de la Légion d'Honneur

Nous apprenons avec plaisir la récente promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre ami, le député du Nord, Léon Pasqual qui fut capitaine au 1er Corps d'Armée et chef de poste de guerre à Metz pendant la guerre de 1914-1918. M. Léon Pasqual a eu, pendant sa douloureuse captivité, l'attitude la plus courageuse et la plus digne. La fois prisonnier de guerre et homme politique, il n'a cessé d'opposer aux brutalités allemandes son énergie patriotique et sa confiance inébranlable en la victoire du droit.

EN DEUX LIGNES

Nice. — Arrêté M. Laurenti, receveur enregist., accusé, détournement 500,000 fr.
Paris. — Répété Seine, 116 Saint-Denis, tronc humain complètement pulvérisé.
Londres. — Sous-marin « K-6 », 2,140 ton, va quitter Gibraltar, coque en aluminium, 19,000 km.
Berne. — Mine Hans Bessard, condam. 1 m. pour possession d'armes, libéré.
New-York. — Construit prochainement gracie-ciel de 35 étages. Coût : 400,000,000 francs.
Londres. — Deux amonnes, Miss Lemoine et Miss Sely, tombés à l'eau, le 1er, hier, à Hong-Kong.
Copenhague. — Combats, marins français et pirates chinois, 7 chinois tués, plus, sur, blessés.
New-York. — Joueur aux Indes, 3 gam. br.-br.-br., via deux canots, Acquiès.
Amiens. — Habitée, ép. Mille détruite par le feu. Deux enfants 3 et 1 an carbonisés.
Athènes. — Assemblée élut le président sans le candidat. Ferme, qui présentait ses lions à la ménagerie Marcel également, fig. très gracieuses, mais au grès d'une rage mortelle.

NOTRE CONCOURS DES CÉLÉBRITÉS

Suite de la liste des gagnants

Les 500 et 5000 prix sont attribués à des gagnants ayant désigné les noms de la liste-type dans un ordre plus ou moins exact.

- De 500 et 5000 Prix. — 1 CAISSE DE 4 BOUTEILLES DE CHAMPAGNE, carte d'or, franco gare du gagnant.
- M. SABEL Edmond, chaudière, 2, rue Faidherbe, NEUVE-LES-MINES.
- M. RENAULT François, écolier, Coron Toussaint, 12, BILLY-MONTIGNY.
- M. BOTTIN-LUEZ, cabaretier, 3, rue de Quévroy, HENIN-LIÉTARD.
- M. COUSIN Joseph, typographe, 54, rue des Fives, LILLE.
- M. DEMEULENAERE Léon, tourneur, 14, chemin de l'Olympique, LILLE.
- Mlle CARON Blanche, magasinier, 2, rue du Petit-Maraix, HÉRIN.
- M. BENOIT Paul, typographe, 99, rue des Stations, LILLE.
- Mlle LEFFEBVRE Jeanne, ménagère, 12, rue Mirabeau, FIVES-LILLE.
- M. MARTEL Charles, employé, 8, rue de Carey, BETHUNE.
- M. BEEZ Henri, chauffeur, 16, rue Bonnet, SOBAIM.
- M. DESIR Edmond, écolier, 6, rue de Bonvines, RONCHIN.
- Mlle BOCCQUET Léonie, retardeuse, 35, rue J.-J. Rousseau, MONS-EN-BAROEUL.
- M. BAYART Lucien, maçon, 46, rue de la Place, BRUAY-EN-ARTOIS.
- M. ROGER Paul, employé, 2, rue Verdel, BARLIN.
- M. DISTINGUIN Louis, cité n° 11 bis des Mines de Lens, n° 5309, LIEVIN.
- Mlle HATTE Antoinette, 87, rue de Cantelieu, LILLE.
- M. QUENTIN Henri, mineur, 38, rue Jean Jaures, BRUAY-EN-ARTOIS.
- Mlle FONTAINE Jeanne, steno-dactylo, 2, cité Notre-Dame, WAZIERS.
- Mlle LEMAIRE Clémence, à NOMAIN-OUVIGNIES.

Qui sera chef de l'Etat-Major général ?

- M. STIENNE Alphonse, cafetier, Café de la Marine, rue Daudresse-Mauvies, MONS-EN-BAROEUL.
- Mlle DICOT Lucienne, brodeuse, 30, rue du Marchal-Mortier, FIVES-LILLE.
- M. LAC Raymond, Ecole des Bénédictins, rue de la Chapelle, LILLE.
- M. HAZARD Marcel, employé, 339, rue de la Croix, HELLEMMES.
- Mlle WABIN Rachel, marceuse, 193, rue Pierre-Grand, FIVES-LILLE.
- M. BELVAL Marcel, employé, 16, rue Pierre Bertrand, BOULOGNE-SUR-MER.
- M. POIX Albert, dessinateur, 212, route Nationale, ONNAING.
- Mlle RENARD Edgardine, 22, rue Gambetta, VIEUX-CONDE.
- M. LAMAND Alfred, mineur, 3, rue d'Houdain prolongée, CALONNE-RICOUART.
- M. COQUELLE Jean, 17, rue d'Auzerre, cité 10, BILLY-MONTIGNY.
- M. FILLIATRE Louis, employé, rue d'Hersin, NEUVE-LES-MINES.
- Mme DELBECQUE Octavie, épicière, 5, rue du Bourg, à 7.
- Mme DUTHILLEU Georgina, ménagère, 17, rue Canille-Desmoulin, HELLEMMES.
- M. MOYART Emile, employé, à WILLEMS LA Place.
- M. BOURSIER Henri, mineur, 146, Grande-Rue, à ANHIERS.
- M. PIERREZ Jules, employé, 6, rue Colbran, LILLE.
- M. GARDEZ Emile, télégraphiste, 139, rue Ludovic Trarieux, DIENIN.
- M. BOUCAUT Gustave, ajusteur, 23, rue Carnot, VIEUX-CONDE.
- M. ROGER Clément, mineur, 6, rue Vauvoulter, BARLIN.
- M. PEYS KENS Auguste, ajusteur, 121, rue J.-J. Rousseau, HET-LES-MINES.
- M. HATTE Marcel, comptable, 67, rue de Cantelieu, LILLE.
- M. DE SMET Jules, marchand, rue du Chevalier de la Dame, L'ARBRISSEAU-WAZIIGNIES.
- Mlle QUIQUAMPOIX Régina, 30, rue Stephenson, BRUAY-EN-ARTOIS.
- M. MERESSE Eugène, employé, 34, rue de Paris, DOUAL.
- M. VANWALLEGHEM Auguste, ébéniste, 35, boulevard de la Chapelle, BAISEUX.
- Mlle COMA Andrée, écolière, 18, rue Emile Doreau, LILLE.
- M. LECU Arthur, peintre, 38, rue de la Concord, HENIN-LIÉTARD.
- M. THIEVET Henri, mineur retraité, 2, rue de Verdier, BARLIN.
- Mme Vve VILLERS, ménagère, 34, rue Lazare-Garreau, LILLE.
- Mlle WILEMOT Gabriel, lingère, 30, rue d'Ascq, ANNAPPES.
- Mlle BEDU Adélaïde, employée, 26 bis rue de St-Amand, cour Verhelst, FIVES-LILLE.

SOUS LA DENT DU FAUVE

Paris, 3. — La ménagère Marcel, installée, place d'Italie, a été le théâtre d'une dramatique entrée en scène.

La représentation venait de commencer et le dompteur Fernando s'appretait à présenter au spectateur son habituel travail avec un groupe de lions en cours de dressage.

Mais, en pénétrant dans la cage, le dompteur remarqua que l'un des fauves était particulièrement nerveux. Les danseurs n'en commencèrent pas moins son travail. Le lion se mit tout de suite à obéir et à danser sur le dompteur dont il laboura de ses griffes une grande partie du corps.

Ce fut de l'effroi dans l'assistance, des femmes s'évanouirent, des enfants pleurèrent des cris de frayeur et ce fut une véritable panique. Le personnel de l'établissement se précipita au secours du dompteur Fernando, qui parvint, non sans peine, à dégrager.

Grâceusement blessé, le dompteur a été transporté à l'hôpital de la Pitié.

On se souvient qu'à la foire de Lille de 1923, le dompteur Fernando qui présentait ses lions à la ménagerie Marcel également, fig. très gracieuses, mais au grès d'une rage mortelle.

UN DOMPTEUR QUI FUT BLESSE A LILLE, VIENT DE L'ÊTRE DE NOUVEAU A PARIS

Paris, 3. — La ménagère Marcel, installée, place d'Italie, a été le théâtre d'une dramatique entrée en scène. La représentation venait de commencer et le dompteur Fernando s'appretait à présenter au spectateur son habituel travail avec un groupe de lions en cours de dressage. Mais, en pénétrant dans la cage, le dompteur remarqua que l'un des fauves était particulièrement nerveux. Les danseurs n'en commencèrent pas moins son travail. Le lion se mit tout de suite à obéir et à danser sur le dompteur dont il laboura de ses griffes une grande partie du corps. Ce fut de l'effroi dans l'assistance, des femmes s'évanouirent, des enfants pleurèrent des cris de frayeur et ce fut une véritable panique. Le personnel de l'établissement se précipita au secours du dompteur Fernando, qui parvint, non sans peine, à dégrager. Grâceusement blessé, le dompteur a été transporté à l'hôpital de la Pitié. On se souvient qu'à la foire de Lille de 1923, le dompteur Fernando qui présentait ses lions à la ménagerie Marcel également, fig. très gracieuses, mais au grès d'une rage mortelle.